

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 MAI 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Action "dynamiser, engager et favoriser l'insertion (DEFI)": convention liant le département des Bouches-du-Rhône et l'association Air le Fil d'Ariane.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle et sociale, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'association Air le Fil d'Ariane. L'action relève de l'accompagnement social. Il s'agit d'une nouvelle action.

Suite au non renouvellement de l'action d'insertion sociale départementale sur le territoire d'Aubagne-La Ciotat, l'association Air le Fil d'Ariane propose une nouvelle action expérimentale de remobilisation au travers du prisme de la citoyenneté.

Cette action innovante concerne 24 à 30 bénéficiaires du RSA en difficulté sociale et éloignés de l'emploi.

Les objectifs de l'action visent à :

- aider les BRSA à faire le lien entre l'intérêt général et leur quotidien ;
- restaurer le lien de confiance entre usagers et institutions ;
- développer l'envie de prendre soin de soi ;
- optimiser les représentations comportementales des participants avec leur environnement socioprofessionnel ;
- susciter l'intérêt et l'implication des BRSA dans des projets collectifs ;
- relier les participants avec les acteurs socio-économiques du territoire ;

- mettre en œuvre un parcours d'insertion à travers un positionnement sur une action prévue dans le programme départemental d'insertion (PDI) 2017-2019.

L'action se déroule sous forme d'une session annuelle de 6 mois sur chacun des deux territoires (Aubagne/La Ciotat).

Elle se réalise dans le cadre d'un accompagnement collectif conforté par des entretiens individuels. Par ailleurs, la structure mobilise fortement le réseau partenarial autour des différentes problématiques rencontrées par les personnes.

L'association propose une méthodologie d'accompagnement structurée et génératrice de dynamique pour le public, fondée sur :

- une démarche pédagogique inductive s'appuyant sur les situations de la vie professionnelle ou quotidienne simples et variées. Une séance de projection d'un film permet d'aborder une problématique qui fait ensuite l'objet d'un débat animé par l'intervenante de la structure avec l'appui d'un spécialiste.

Les thématiques s'articulent autour de 3 axes majeurs :

- l'axe de la santé (engagement dans une démarche de soins et son accès aux soins, nutrition et problématique de la violence) ;
 - l'axe social (accès et maintien dans le logement, ressources du territoire en matière de soutien à l'éducation, de dispositifs sociaux et judiciaires et d'environnement institutionnel) ;
 - l'axe projet d'avenir (projet d'autonomie ou projet professionnel).
- de multiples visites de terrain : ces visites sont assurées parallèlement afin de présenter aux participants l'ensemble des actions menées sur le territoire et favoriser, en même temps, leur positionnement futur.

Enfin, l'accès à deux diplômes professionnalisants est proposé gratuitement (diplôme de premiers soins d'urgence et diplôme lié aux connaissances de base de l'outil informatique) afin d'étoffer les CV des participants.

Il est proposé de financer cette action du 01/05/2018 au 30/04/2019.

Ce rapport concerne le financement de l'association Air le Fil d'Ariane selon la proposition énoncée dans le tableau annexé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL